

des sommes élevées pour la défense, cette année, mais si nous devons donner suite effectivement à cette nouvelle stratégie, je crois qu'il nous faudra voter des sommes beaucoup plus considérables pour exécuter notre part du programme.

Autre point. L'une des questions les plus importantes qui se posent relativement à la stratégie exposée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, en vue de la protection de l'Europe occidentale, c'est de savoir ce que nous ferons de l'Allemagne occidentale. La Russie arme en ce moment les Allemands de la zone russe d'Allemagne. A mon avis, il incombe aux nations signataires du pacte de l'Atlantique de faire de même à l'égard de la zone occidentale, car si nous ne sommes pas disposés à armer les Allemands de notre zone, alors nous devons reconnaître qu'aucune partie de la zone occidentale ne peut être défendue. Dans toute guerre contre les Russes, nous devons nous résoudre à la laisser envahir dès le début.

Pour ma part, je crois qu'il est fort improbable que, sans les effectifs armés de l'Allemagne occidentale, on puisse réussir à défendre une seule des nations de l'Ouest de l'Europe, à l'exception de la péninsule,—l'Italie peut-être, plus probablement l'Espagne et bien entendu, la Grande-Bretagne,—en raison de sa situation géographique. Mais, à part ces pays, il ne me semble guère probable que les pays signataires du pacte de l'Atlantique-Nord, comme le donne à entendre la stratégie énoncée, pourraient échapper à l'occupation à moins qu'on ne recoure aux nombreux effectifs de l'Allemagne occidentale.

J'aimerais savoir si l'on a tenu compte de ce point lorsqu'on a formulé notre programme de défense et quelles ont été les conclusions à cet égard. Je sais que la question est fort épineuse et que la plupart des gouvernements de l'Ouest de l'Europe ne veulent pas s'engager sur ce point, car une foule de gens ont encore une peur mortelle d'une Allemagne réarmée. Cependant, à mon sens, c'est une des questions les plus importantes à envisager,—peut-être est-ce la plus importante,—si l'on entend donner suite à cette nouvelle stratégie.

Si notre gouvernement a adopté une ligne de conduite à cet égard, il devrait la faire connaître à la Chambre des communes. Si nos chefs militaires ont un point de vue identique à celui que j'ai énoncé, on devrait nous le dire, et dans ce cas nous devrions nous efforcer, en tant que nation, de le faire accepter. Quelqu'un doit donner le ton dans des questions de ce genre. Vu que nous sommes éloignés de l'Europe, nous pourrions

facilement, sans soulever de difficultés graves au pays, prendre les devants, tandis que dans un pays comme la France les difficultés intérieures seraient plus considérables.

Cette année, heureuse initiative, les prévisions budgétaires ont été présentées tôt. Le 17 mars, lorsque nous avons commencé à discuter le budget du ministère de la Défense nationale, j'espérais que nous poursuivrions cette discussion peu après pour que nous puissions étudier tous les crédits de ce ministère plus ou moins ensemble au lieu de les étudier par fragments.

D'abord, nous voyons cependant, cette année, se répéter ce qui se produit depuis que je fais partie de la Chambre. Il s'est passé presque trois mois depuis notre dernière discussion de ces crédits. Nous les étudions actuellement dans des circonstances que le ministre a qualifiées de "presse de fin de session". Il a tenté de réfuter la déclaration formulée, je crois, par un membre de son parti, savoir que le budget de la défense a toujours été étudié à la fin de la session alors que nous n'avions pas le temps de l'examiner convenablement. Il a formulé une assez longue déclaration qu'on peut trouver à la page 781 du *hansard* du 14 mars. Il a indiqué alors les dates des jours où les crédits ont été étudiés. J'ai comparé ces dates avec celles de la fin des sessions et j'ai constaté que dans chaque cas ces crédits ont été étudiés peu de temps avant la fin de la session et au cours d'une période où nous siégeons, comme nous le faisons maintenant, matin, après-midi et soir, pendant que les comités se réunissent également. J'espère que le ministre ne tentera pas de soutenir que nous ne sommes pas actuellement pressés de terminer la session; nous le sommes passablement. On ne s'est pas conformé cette année à la proposition tendant à faire étudier les crédits, surtout ceux de ce ministère, qui ont été les premiers soumis à la Chambre, avant que nous soyons pressés de terminer la session et à un moment où nous pourrions disposer de tout le temps nécessaire pour les étudier à notre guise. Nous sommes dans la même situation où nous nous trouvions les autres années.

Cette année, les crédits du ministère sont groupés en deux postes considérables, les seuls qui soient réellement importants. Le premier crédit a trait à toutes les dépenses de l'armée, de la marine et de l'aviation; le second, aux travaux de recherches et d'expansion de la défense. J'ai parlé de cette question l'an dernier et j'ai demandé au ministre de songer à soumettre ses crédits de la même manière que les crédits des autres ministères, et de la même manière qu'ils étaient soumis avant et durant la guerre. La